



PRIX VICTOR HUGO 2025

« Serva amorosa » de
Mireille Poulain-
Giorgi (Éditions
Jalons)

LES ANCIENS PRIX VICTOR HUGO

2024 « Les silences
d'Irène » de Marie-
José Gonand Stuck
(Éditions Territoires
Témoins)

2023 : « Par-delà nos
frontières » de Sophie
Terrade (Bastian
éditions)

2022 : « Le Cercle
de Mémoire »
d'Ernest Meyer
(Auto-édition)

2020 : « Quand
murmurent les

ombres » de Juliette V.
Martin (Éditions
Parfum de Nuit)

2019 : « Le parfum des
bergamotes » de Marie
Laurrin (Auto-édition)

2018 : « Loin de la
violence » de Claude
Morin
(Éditions L'Harmattan)

2017 : « Ma ville
brûle » d'Anne-
Marie Mansuy
(Éditions Gérard
Louis)

2016 : « Fuir le
Paradis » de Guy-
Joseph Feller
(Éditions Paroles de
Lorrains)

2015 : « Elle s'appelait
Emma » d'Alain Thiessé
(Éditions Mareuil)

2014 : « A l'encre de la
Moselle » de Armand
Bemer (Éditions des
Paraiges)

2013 : « Mortels
desseins » de Serge
Radochevitch
(Éditions Territoires
Témoins)

2012 « Le soleil sous la
soie » d'Eric Marchal
(Éditions Anne Carrière)

2011 : « Trop-plein »
de Nadine Groenecke,
recueil de nouvelles
(Éditions Chloé des
Lys)

2010 : « Georges
Simone et Salomon »
de Pierre Stolze
(Éditions Lucien
Souny)

PRIX LITTÉRAIRE VICTOR HUGO 2026

L'ADILL — Association de Défense et d'Illustration des Littératures en Lorraine —
décerne chaque année son prix littéraire « Victor Hugo »

ADMISSIBILITÉ

L'auteur de l'ouvrage proposé doit être :

- soit un auteur résidant en Lorraine, ayant un lien avec la Lorraine, ou dont l'ouvrage se réfère à la Lorraine.
- soit un adhérent de l'association ADILL. Dans ce cas il n'a pas à avoir un lien avec la Lorraine. Sont exclus les anciens lauréats, les membres du jury prix Victor Hugo et du CA de l'ADILL.

L'ouvrage :

- peut-être auto-édité, édité par une petite maison d'édition. Sont exclus les ouvrages réédités ou ceux présentés les années précédentes.
- doit avoir été publié depuis le **quatrième trimestre 2024**
- doit entrer impérativement dans les catégories : roman, recueil de nouvelles. La littérature jeunesse et la poésie sont exclues du concours.

- sont exclus les ouvrages dont la notoriété de l'auteur est clairement établie, c'est-à-dire, dépassant les limites de la région Lorraine.

Tout ouvrage présentant des propos xénophobes, sexistes, homophobes ou d'incitation à toute haine et/ou interdit par la Loi entraînera son retrait du concours.

LE LAURÉAT S'ENGAGE

- à participer au salon des auteurs lorrains afin d'y recevoir son prix.
- à faire apparaître la mention : « **Prix Victor HUGO 2026** » dans le cadre d'une réédition de l'ouvrage primé.

DÉMARCHES

- Les auteurs désirant participer devront impérativement envoyer dès maintenant et au plus tard pour le **15 novembre 2025** deux

exemplaires de l'ouvrage imprimé, le cachet de la poste faisant foi. Aucune candidature ne sera acceptée au-delà de cette date.

- **ne pas** envoyer vos courriers en recommandé.

• Les deux exemplaires sont à envoyer à :

M. Raymond ISS
13 rue Jacquinet
54000 Nancy

en indiquant votre e-mail et votre numéro de téléphone.

- Les ouvrages ne seront pas rendus à l'auteur et la participation au Prix n'entraîne pas l'inscription automatique au Salon des Auteurs Lorrains

REMISE DU PRIX

La remise du prix aura lieu **lors de l'inauguration du prochain Salon des Auteurs Lorrains**. Le lauréat se verra remettre un diplôme accompagné d'un chèque de 500 euros.

ASSOCIATION ADILL

w : www.adill.fr
G : association.adill



A.D.I.L.L.

AVEC LE SOUTIEN

Ville de Villers-lès-Nancy



Copyright 06/2024 : Association ADILL

Association loi 1901 déclarée en préfecture le 14/09/2004 dont les statuts ont été publiés en date du 02/10/2004. Dernière modification en date du 07/11/2011. Identifiant RNA : W54004783. Type : culture.